

Volume 1, no.9, 28 octobre 2002

## Table des matières

Éditorial	1
Projets en ERE	2
Utilit'ERE	3
Planèt'ERE	6
Opinion	7

---

## À la Une

### Éditorial

#### L'union fait la force

Tous les événements que j'ai vécus ou dont j'ai simplement été témoin depuis les derniers mois me renforcent dans ma conviction que si les citoyens du Québec ne restaient pas isolés mais rejoignaient les groupes environnementaux, nous pourrions tous ensemble constituer une redoutable force de cohésion pour faire du Québec la région de la Planète où tous les êtres humains souhaiteraient habiter. Pour les gens impliqués, la qualité de l'environnement n'a pas de prix. Ils consacrent temps, énergie et souvent de leurs revenus personnels pour travailler à la protection de l'air, de l'eau, de nos espaces verts, bref à la sauvegarde de notre patrimoine naturel.

N'est-ce pas aussi le message que nous a adressé notre ami Zachary Richard dans son allocution de clôture du colloque *Arrive en Ville*, où tous ceux qui étaient présents se souviennent que le regroupement des citoyens au sein d'une coalition organisée a sauvé de la destruction le parc Lemay convoité par Loto-Québec pour en faire un terrain de golf. N'avons nous pas aussi toutes les raisons de saluer le courage et de partager la fierté de Paul Piché, qui a regroupé derrière lui dans sa croisade ceux et celles qui luttaient contre

le harnachement des rivières détruisant à jamais des paysages où nous trouvons paix et quiétude. Le premier ministre du Québec ne vient-il pas en personne de le féliciter publiquement pour sa détermination? Et puisqu'il est question d'eau soyons convaincus que la mobilisation citoyenne n'est pas étrangère à l'annonce par le gouvernement que l'eau du Québec ne sera jamais un bien marchand.

Mais ouvrons l'oeil. De grands défis nous attendent et cela à courte échéance. Lorsque nous nous rencontrons dans les colloques nous sommes entre gens qui partagent tous les mêmes valeurs. Ces rencontres sont essentielles, nous y puisons notre motivation à poursuivre plus que jamais nos objectifs. Mais le travail fondamental et permanent auquel nous devons nous appliquer est celui de convaincre le plus grand nombre de citoyens à réaliser ces gestes simples mais quotidiens qui, mis bout à bout, font toute la différence. Partout, dans nos familles, au travail, dans nos activités de loisir, nous devons, par notre exemple, tenter de forger une conscience environnementale chez nos pairs.

Robert Litzler, président de l'AQPERE

---

## Chroniques

### Projets en ERE

#### **Le réalisateur de *Rivières d'argent* visite les classes du secondaire et du collégial**

Grâce à l'énergie déployée par les citoyens et les artistes, la nouvelle Politique de l'eau du Québec a annoncé la fin des projets de petites centrales sur une trentaine de rivières du Québec. Le film *Rivières d'argent* dénonçait ces projets et a grandement contribué à ce changement de cap du gouvernement. Bravo!

Vous êtes professeur et désirez inviter Michel Gauthier, réalisateur du documentaire *Rivières d'argent* dans votre classe? En le rejoignant, il planifiera dans sa tournée un passage dans votre institution. À l'horaire : visionnement du film de 50 minutes, produit par Nicole Hubert et animé par Gaston Lepage et Louis-Gilles Francoeur (en partie), suivi d'un débat sur les mini-centrales. Monsieur Gauthier répondra aux questions des jeunes. Vous pouvez planifier sa venue en le rejoignant au (514) 274-1572 ou [carapace@videotron.ca](mailto:carapace@videotron.ca)

#### **Ne manquez par l'émission *Le vrai monde* à Télé-Québec, lundi 2 décembre à 22h30**

On y parle de gens ordinaires qui font des choses extraordinaires. La caméra a suivi notre ami Yves Hébert et ses élèves de secondaire IV sur le lac Gaudreau pour vivre un projet original d'éducation à l'environnement qui s'inscrit à la perfection dans la nouvelle école québécoise. Un projet inspirant, réalisable partout au Québec. Les ingrédients : un lac urbanisé, ils sont nombreux au Québec, une direction ouverte à l'innovation pédagogique et un enseignant passionné pour l'environnement qui fait du lac l'objet de sa pédagogie et de ses élèves de jeunes citoyens gagnés à la protection de l'environnement. L'AQPERE a répondu à leur invitation pour les féliciter et les encourager.

## **L'AQPERE élue au comité canadien de l'UICN**

L'AQPERE a été sollicitée pour siéger sur le comité canadien de l'UICN, afin de renforcer l'aile francophone de l'Union mondiale de la nature et ainsi assurer une présence accrue de l'éducation relative à l'environnement au sein de ce comité. La nomination du président de l'AQPERE, Robert Litzler, a été confirmée lors de l'Assemblée générale du 27 novembre 2002 au Musée canadien de la nature à Ottawa, où a eu lieu l'Assemblée générale annuelle des membres canadiens de l'UICN. L'AQPERE compte travailler en étroite collaboration avec la Commission Éducation de l'UICN afin de mettre en valeur la riche expertise du Québec en éducation à l'environnement qui est à l'origine du mouvement Planète'ERE.

---

## **Utilit'ERE**

### **Contourner le manque de financement**

Le développement de projets en partenariat avec d'autres organismes a toujours été une stratégie importante pour minimiser les coûts. À plusieurs, les chances de faire financer un projet ou de décrocher une commandite sont plus élevées. Le succès remporté par le colloque *Arrive en ville* en témoigne. En conjuguant les compétences et les ressources de huit organismes, nous avons considérablement réduit les investissements de toutes sortes. De plus, la promotion des événements développés en partenariat est beaucoup plus efficace, sans que cela n'implique des coûts considérables pour les organisateurs.

Ces partenariats ont aussi servi à réaliser d'autres projets très ponctuels comme l'étude de faisabilité d'une revue environnementale au Québec menée par l'UQCN en collaboration avec un certain nombre de groupes environnementaux. Nous pourrions citer beaucoup d'autres exemples, notamment la mise en commun d'expertises et de réseaux pour la réalisation d'outils pédagogiques. Cependant, ces initiatives ne sauraient compenser le manque de financement chronique des ONG et la tendance des autorités à considérer la protection de l'environnement comme une dépense, et non comme investissement pour le futur.

### **Programmes de subvention et fonds privés pour l'environnement**

Afin de profiter plus efficacement de la liste d'hyperliens vers des sources de financement :

- Ministère de l'environnement du Québec (ensemble des programmes) ;
- Programme Action-Environnement ;
- Programme d'aide relatif aux priorités en environnement (PAPE) ;
- Fond d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) ;
- Programme d'animation communautaire (PAC) ;
- Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEES) ;
- Programme d'aide aux entreprises d'économie sociale oeuvrant dans le secteur de la gestion des matières résiduelles ;
- Jeunes promoteurs ;
- Programme de soutien à la mission des organismes nationaux (échancier dépassé) ;
- Environnement Canada (ensemble de programmes offerts au fédéral) ;

- Interactions communautaires (programme d'aide financière et technique de Saint-Laurent) ;
- Vision 2000 a pour but de favoriser la réalisation des projets communautaires ;
- ÉcoAction (supporte les initiatives communautaires qui ont un effet positif mesurable sur l'environnement) ;
- Fond d'investissement municipal vert (un gouvernement municipal ou son partenaire public ou privé peut emprunter à des taux très compétitifs - jusqu'à 15%, voire 25% - des coûts en capital d'un projet) ;
- Fonds d'habitation municipal vert (subventions aux municipalités pour études de faisabilité) ;
- La Source verte, répertoire de fondations qui se préoccupent d'environnement ;
- Fonds local d'investissement ;
- Fonds de diversification économique des régions ;
- Fonds de développement régional ;
- Propos urbains - La Fondation de la famille Samuel et Saidye Bronfman ;
- Futur programme à naître en janvier 2003 issu de l'Entente spécifique sur l'appropriation de la science et de la technologie et la promotion des formations et des carrières dans ces secteurs.

### **Quoi inclure dans une demande de subvention**

Malheureusement, les subventions les plus souvent accordées sont celles qui sont les moins réalistes en matières de dépenses. Malheureusement car, en minimisant les coûts réels reliés à un projet, ce sont tous les groupes environnementaux qui doivent niveler vers le bas pour être « compétitifs » aux yeux des fonctionnaires qui analysent les demandes. Les demandes de subventions qui minimisent les coûts de la main d'œuvre par exemple contribuent à maintenir l'échelle salariale trop basse en environnement. Il serait temps que l'on s'entende, au Québec, pour que les groupes habituent les fonctionnaires à des demandes de subventions qui ont du sens et que l'État réalise que notre milieu a besoin de plus d'argent pour fonctionner efficacement.

Voici quelques conseils lors d'une demande de subvention :

1) Préparez-vous un plan et un échéancier afin de vous aider à prévoir toutes les étapes à franchir dans la réalisation de votre projet. Il faut absolument vous pencher sur les éléments techniques sinon vous sous-estimerez les coûts.

2) Lorsque vous calculez le taux horaire d'un employé, n'oubliez pas d'ajouter les contributions de l'employeur (11%) et les bénéfices marginaux (vacances, congés fériés, congés de maladie, journées de formation, etc.)

Ex.:  $20\$/\text{h} \times 1.11 \times 1.25 = 27.75 \text{ \$/heure}$  afin d'obtenir le coût réel de chaque heure travaillée.

3) N'oubliez pas que la plupart des projets prennent plus de temps que prévu. D'où l'importance de bien planifier chaque étape et de ne pas sous-estimer le nombre d'heures nécessaires à leur réalisation. Prévoyez aussi un budget pour les imprévus.

4) Votre organisme doit assurer 20 à 50% des contributions, soit en argent ou en nature. Les contributions en nature, c'est tout ce que vous obtenez gratuitement grâce à des ententes. Par exemple, combien vous aurait coûté tel bénévole professionnel (nombre d'heures  $\times$  30\$ - jamais moins pour les professionnels) ou tout service qui vous est

gracieusement offert (local, électricité, Internet, accès à une photocopieuse, etc.)? Ces revenus en nature servent entre autres à démontrer que vous êtes bien organisé et que vous êtes appuyé par le milieu, que vous avez des partenaires. Regardez bien dans les frais fixes que vous payez annuellement et demandez-vous si la part relative au projet est bien reflétée dans votre budget.

5) N'hésitez pas à demander un local et certains services gratuits à votre municipalité si celle-ci a avantage à ce que vous réalisiez votre projet sur son territoire et pour sa communauté.

6) Obtenez des lettres d'intention de toute personne ou institution qui vous offre des dons en nature.

7) N'oubliez pas d'inclure les coûts en graphisme, en services informatiques (demandez des soumissions), en entretien d'équipements, en ordinateurs, une proportion des coûts du loyer, du téléphone, de l'accès Internet. Prévoyez payer un comptable pour le projet et pour la mission d'examen et autres honoraires externes. Vous obtenez des photos gratuites et les conseils d'un comité aviseur? Comptabilisez leur valeur en argent. En séparant ces éléments des frais d'administration, les analystes de vos demandes saisiront mieux les coûts de votre projet.

8) Faites réviser votre demande par d'autres personnes qui vous aideront à améliorer votre demande et à identifier des éléments que vous auriez omis.

### **Le MENV travaille à la reconnaissance des groupes environnementaux**

Présentement, le MENV travaille sur la Stratégie de soutien aux organismes environnementaux. Celle-ci a été conçue pour mettre en place un processus de reconnaissance des organismes environnementaux et pour adapter les programmes de financement afin qu'ils puissent jouer leur rôle en matière de protection de l'environnement et de promotion du développement durable. Cette Stratégie doit s'harmoniser avec la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire du gouvernement du Québec. À l'heure actuelle, une version officielle de la Stratégie doit être produite suite à la consultation des organismes nationaux qui vient de se terminer. À suivre...

### **Événements L'Éco-quartier Laurier lance sa programmation automne-hiver**

Une série d'ateliers-conférences, gravitant autour du thème *Développement durable et amélioration de la qualité de vie*, seront offerts gratuitement aux citoyen(ne)s de Montréal.

Le premier atelier portera sur le VERMICOMPOSTAGE (activité de compostage à l'intérieur, accélérée par l'ajout de vers) se déroulera le 4 décembre au local d'Éco-quartier Laurier : 4645 Papineau, à 19h. L'atelier est présenté par Jennifer Crawford d'Action-Rebus, un organisme qui fait la promotion de la gestion écologique des déchets à Montréal.

Le deuxième atelier portera sur *Le chauffage au bois et son impact sur la qualité de l'air : soyons responsables* et aura lieu le lundi 9 décembre, à 19h au 4450 rue Saint-Hubert (Métro Mont-Royal). L'atelier est présenté par Jacques Poitras de Nature-Action Québec en collaboration avec Ressources Naturelles Canada. Confirmer pour ces ateliers au (514) 527-4821.

### **Des jeux éducatifs à liquider à petit prix**

La micro-entreprise québécoise Intelli-Kid doit se défaire d'un certain nombre de jeux présentant des défauts mineurs de fabrication. Les jeux *Enviro-Quiz*, *Animotrax* et *Balazoom* sont laissés à 8\$ plutôt que 25\$ et le jeu *La mémoire du bouffon* est disponible en grande quantité à 5\$ l'unité plutôt que 23\$. Certains organismes pourraient voir là un moyen de financement en revendant ces jeux à 10\$ ou 16\$. Pour informations, rejoignez Véronique Janiak au 385-5306 ou [info@intellikid.com](mailto:info@intellikid.com)

### **Zachary Richard lors du colloque ARRIVE EN VILLE! : une réussite!**

La 3<sup>e</sup> édition du colloque sur l'éducation relative à l'environnement de Montréal, *Arrive en ville!*, a affiché un taux record de participation avec pas moins de 304 inscriptions et entrées pour la seule journée du 8 novembre. De ce nombre, près du tiers des participants, soit une centaine de personnes, provenaient d'organismes non-gouvernementaux et communautaires. Le milieu scolaire a aussi été bien représenté avec 70 enseignants et 56 étudiants des niveaux secondaire et collégial.

Nous pouvons conclure que le colloque a connu un franc succès, une fois de plus. De l'avis même des participants, le colloque s'est avéré un lieu propice aux échanges et à l'apprentissage sur plusieurs sujets environnementaux. L'ensemble des conférenciers et des animateurs d'atelier ont contribué chacun à leur manière à la richesse de l'événement. Nous ne pouvons passer sous silence la magnifique prestation de monsieur Zachary Richard dont la conférence de clôture a ravi et enchanté l'audience.

Toutes nos félicitations aux membres du comité organisateur! Nous vous attendons en grand nombre pour la quatrième édition en 2003.

Ce colloque a reçu le financement du Gouvernement du Québec (Environnement Québec, RECYC-QUÉBEC, Société de la faune et des parcs, Agence de l'efficacité énergétique et Ministère de l'Énergie), Ville de Montréal, Éco-Action.

---

## **Planèt'ERE**

### **Le résumé des actes du forum Planèt'ERE 2, maintenant disponible sur le site Web de l'AQPERE**

Roland Gérard du Collectif français de l'éducation à l'environnement vient de nous faire parvenir le résumé des actes du forum Planèt'ERE 2. Vous trouverez ce résumé sur le site l'AQPERE.

Roland ajoute que les cédéroms des actes du forum sont en fabrication et bientôt à la disposition de tous. Il nous promet un message à ce sujet pour bientôt. Il ajoute que tout est libre de droit; qu'il est donc possible d'en faire l'usage que vous souhaitez et il vous remercie d'en mentionner l'origine.

À quatre mois de la création de l'ONG internationale francophone pour l'éducation relative à l'environnement, les membres du comité de pilotage provisoire Planèt'ERE (CPP) composé de Robert Litzler (Canada), Joseph Fumtim (Cameroun), Yvonne Adjovi (Bénin),

Roland Gérard (France) et Abderrahmane Djouai (Maroc) mandatés par le Collectif International Planète'ERE à la rencontre de Rambouillet en mai 2002, se sont réunis les 18 et 19 novembre 2002 dans le superbe décor du Centre National de la Mer Nausicaa de Boulogne sur Mer à l'occasion de la 2<sup>e</sup> Rencontre internationale pour l'élaboration d'un programme concerté de sensibilisation du public portant sur la thématique *Agir ensemble pour l'avenir de la Planète Bleue*.

N'ayant reçu que la candidature du Cameroun pour l'organisation du forum Planète'ERE 3, le comité en accord avec Joseph Fumtim, délégué du Cameroun, a décidé de prolonger jusqu'au 20 février 2003 la date limite de réception des dossiers de candidature. Le choix du pays africain hôte du forum Planète'ERE 3 en 2005 en Afrique se fera donc à la rencontre de mars.

Vous trouverez le compte-rendu de la réunion de Boulogne sur le site Web de l'AQPERE, sous la rubrique Planète'ERE.

---

## Opinion

### **Mourir et ressusciter à chaque année : voilà le lot des groupes environnementaux du Québec**

Sonia Dumoulin, coordonnatrice du Centre de recherche et d'éducation à l'environnement régional (CRÉER) du Centre-du-Québec, déplore le manque de reconnaissance et de financement des groupes de base environnementaux du Québec.

Int'ERE.net : Quelle est votre préoccupation face au financement des groupes environnementaux?

Sonia Dumoulin : C'est d'abord la survie de mon organisme et de tous les autres qui me préoccupe. Comme nous, les organismes de base sont confrontés quotidiennement au manque de fonds pour les activités courantes de l'organisme. On manque d'appui, de financement, de représentativité auprès du gouvernement. Les groupes du secteur de la santé et services sociaux négocient très fort pour leur financement de base. En environnement, les efforts sont trop timides. En plus des efforts du Regroupement québécois des groupes environnementaux (RQGE) à ce sujet, les organismes de base et autres regroupements nationaux devraient se préoccuper plus de cette question capitale. Après tout, c'est l'avenir de ces groupes, mais surtout de leurs actions qui en dépendent. Nous visons tous une transformation sociale et environnementale, mais celle-ci nécessite un minimum de conditions de réalisation dont un financement adéquat.

Il y a quelques semaines, une mobilisation de groupes communautaires a eu lieu à Québec pour réclamer du soutien. Il y avait plein de secteurs représentés, mais je n'ai pas vu de groupes de base en environnement. Où étions-nous? On est les moins bien financés. On manque de force de revendication. Pourtant, l'environnement, c'est capital!

Int'ERE.net : Est-ce que le Ministère de l'environnement du Québec (MENV) manque de reconnaissance pour les groupes environnementaux du secteur communautaire?

S.D. : Je crois que nous avons une certaine reconnaissance, mais le financement ne vient pas. Bravo pour les regroupements nationaux, les organismes régionaux de concertation et les organismes de bassin versant qui sont financés. Mais à quand un financement pour les groupes de base, ceux qui sont avec et dans la communauté, qui fonctionnent selon des principes démocratiques, qui ne sont pas mandatés et qui ne relèvent pas du gouvernement?

Int'ERE.net : Croyez-vous que l'action communautaire est rentable pour le gouvernement?

S.D. : Je crois qu'on coûte beaucoup moins cher qu'une institution privée ou que des fonctionnaires et qu'en retour on apporte beaucoup dans les communautés même. Si on accumulait tous les rapports que l'on fournit à la fin de nos projets, tant au fédéral qu'au provincial, on aurait une vue d'ensemble probante des indicateurs de réussite. On verrait, à partir des réalisations et des objectifs atteints, à quel point les groupes de base ont un impact positif et rentable sur le terrain.

Int'ERE.net : Les programmes de subvention qui existent présentement ne sont-ils pas suffisants?

S.D. : Si on prend les programmes de subvention du MENV soit Action-Environnement et le PAPE (Programme d'aide aux priorités en environnement), ça totalise 925 000\$. Si on distribue ce montant entre les quelque 300 organismes environnementaux qui sont répertoriés par le ministère de l'environnement, ça donne en moyenne 3 000\$ par groupe par année. Et ça c'est pour des projets. Ça n'inclut pas le loyer, l'électricité, l'Internet, etc. Et puisque certaines autres organisations ont avec raison accès à ces sommes, la moyenne est d'autant plus basse pour les autres. C'est catastrophique! Pourtant, ce que nous faisons, le gouvernement n'a pas à le faire (et c'est tant mieux ainsi).

Int'ERE.net : Est-ce que les groupes travaillent ensemble, en partenariat?

S.D. : Pour avoir du financement, il faut travailler en partenariat avec d'autres acteurs. Ça fait partie généralement des critères qui bonifient un projet. Mais ce n'est pas parce qu'un organisme est partenaire dans un projet en environnement qu'il travaille en permanence en environnement. Ça dépend de sa mission, de ses dossiers, etc. Pour être financé, il faut bien souvent suivre les priorités du gouvernement, ce qui ne correspond pas toujours à la mission permanente de l'organisme. Il faut beaucoup d'imagination pour survivre. On meurt et on ressuscite à chaque année. Il ne faut pas se le cacher, il est fréquent qu'un organisme de base travaille bénévolement quelques mois par année, entre deux subventions.

Int'ERE.net : Avez-vous des solutions à proposer?

S.D. : Je souhaite seulement qu'il y ait plus de fonds pour le financement de base réservé aux groupes environnementaux, groupes qui répondent à la définition de l'action communautaire autonome, en plus des financements par projets. Et je crois que les organismes nationaux qui nous représentent ont le devoir de veiller à défendre nos intérêts à ce chapitre auprès du gouvernement.

Int'ERE.net : Merci Sonia Dumoulin pour cette entrevue.

S.D. : Merci à vous.

## **À quand un cadre national de financement de l'ERE?**

Par Hugues Harry Lhérisson

Les groupes en ERE ont très bien accueilli la publication par le gouvernement du Canada du Cadre national en éducation relative à l'environnement et à l'avenir viable. La principale raison en est simple: ce document est le résultat d'un processus de consultation mené auprès des groupes qui se sont engagés, plan d'action à l'appui, à obtenir des résultats par des actions concrètes sur le terrain.

Cependant, on y cherche en vain le soutien financier du gouvernement fédéral pour faire avancer les stratégies et les idées formulées par tous ceux qui ont participé à l'exercice. Sur le plan logistique, nous retenons l'engagement d'Environnement Canada à agir comme facilitateur en créant une alliance pour mettre en pratique les idées contenues dans le cadre. Le ministère promet aussi d'assurer un suivi et de publier des rapports périodiques sur les progrès réalisés en ERE. Mais ce ne sera pas suffisant.

Sur le plan financier, Environnement Canada doit s'engager à soutenir les groupes de base, en particulier ceux qui travaillent en ERE. La situation précaire des ONG compromet la poursuite des plans à long terme et rend impossible le suivi réel de l'ensemble des stratégies. Nous le savons tous, beaucoup de groupes ont disparu ou ont été contraints à mettre fin à des projets porteurs faute de financement adéquat.

Le rapport que vient de déposer la Commissaire à l'environnement et au développement durable est à cet égard plus que révélateur. On y lit que « le gouvernement fédéral n'investit pas assez (...) pour lui permettre de respecter ses engagements en matière de développement durable ». Il serait donc souhaitable qu'Environnement Canada annonce des programmes de subvention qui viennent en appui aux idées contenues dans le cadre. Cela nous éviterait de dresser dix ans plus tard un bilan encore plus négatif que celui que nous avons sous les yeux.

---

L'Int'ERE.net prend relâche en décembre. Prochaine parution, 30 janvier 2003.  
Joyeux Noël et Bonne année!

---

Ont collaboré à ce numéro :

Brigitte Blais, chercheuse et éditrice  
Sonia Dumoulin, coordonnatrice du CRÉER  
Martin Girard, chargé de projets de l'AQPERE  
Hugues Harry Lhérisson, coordonnateur de l'AQPERE  
Robert Litzler, président de l'AQPERE  
Louis Messely, Ministère de l'environnement du Québec (MENV)  
Alexandre Turgeon, CRE-Capitale